

## Patrimoine et avant-garde. Le cadre bâti : entre le passé et l'avenir

Annick Germain

Volume 6, numéro 2 (11), automne 1988

La reconquête de la ville

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002051ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002051ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Germain, A. (1988). Patrimoine et avant-garde. Le cadre bâti : entre le passé et l'avenir. *Cahiers de recherche sociologique*, 6(2), 115–129.  
<https://doi.org/10.7202/1002051ar>

## Patrimoine et avant-garde. Le cadre bâti: entre le passé et l'avenir

---

Annick GERMAIN

Construire ou restaurer? Innover ou reconstruire? Tels sont les dilemmes qui hantent plus que jamais les architectes et les urbanistes dans les grandes villes nord-américaines. À Montréal, une querelle sourde oppose "conservationnistes" et "avant-gardistes". Les uns semblent se replier sur le respect frileux des formes bâties héritées du passé, pendant que les autres proclament leur droit à la créativité et rêvent de temples élevés à la modernité.

Le dilemme n'est certes pas nouveau et il n'est pas sans évoquer la perpétuelle oscillation entre progressisme et culturalisme qui, selon Françoise Choay, traverse l'histoire de l'urbanisme. Celle-ci serait en effet scandée par l'alternance de modèles d'aménagement inspirés tantôt par la foi dans le progrès, la raison et la volonté d'inventer le futur, tantôt par la nostalgie des formes traditionnelles et de la valorisation de la ville comme creuset culturel<sup>1</sup>.

Mais ce dilemme prend depuis quelques années une résonance particulière en raison de l'influence que les mouvements de protection du patrimoine exercent sur les cercles professionnels et gouvernementaux, et plus largement sur l'opinion publique. Ces mouvements ont contribué à ébranler les fondations du modernisme qui, avec Le Corbusier et le Bauhaus, a dominé, un peu partout dans le monde, la pensée puis la pratique de l'aménagement de l'entre-deux-guerres aux années soixante.

Mais tout se passe comme si on n'en finissait plus d'être dans l'après-modernisme! À intervalles réguliers, depuis bientôt trente ans, paraissent des textes bannières faisant le procès d'une architecture qui soumet la forme à la fonction et fait de la séparation spatiale des fonctions urbaines (travailler, circuler, habiter, se récréer) son concept d'aménagement principal<sup>2</sup>. À chaque fois, ils sont accueillis comme des textes libérateurs et rallient un large consensus... en attendant la prochaine dénonciation.

---

<sup>1</sup> F. Choay, *L'urbanisme — Utopies et Réalités*, Paris, Seuil, 1966.

<sup>2</sup> À titre d'exemples on citera le livre de J. Jacobs, *Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961 et celui de P. Blake, *Form Follows Fiasco*, Boston, Little Brown, 1977.

Ce piétinement est-il dû à la survivance d'un modernisme qui ne se laisserait pas aussi facilement enterrer ou à l'absence de modèles susceptibles de se substituer à la charte d'Athènes et aux positions architecturales du Bauhaus, comme le pense Léon Krier<sup>3</sup>, une des figures internationales majeure de l'antimodernisme? À moins que les racines du mal ne soient plus profondes et nous entraînent dans une problématique du changement social? Comment l'architecture et l'urbanisme pourraient-ils se renouveler de manière substantielle quand le mode de développement de nos sociétés, lui, demeure égal à lui-même? Telle est la thèse qu'oppose M. Davis<sup>4</sup> à ceux qui, comme F. Jameson, voient dans le postmodernisme le modèle culturel dominant du capitalisme contemporain (multinational), comme le modernisme le fut du capitalisme au stade monopoliste (et le réalisme au stade marchand). L'architecture serait même un des principaux véhicules du postmodernisme. Dans nos sociétés postindustrielles, la production esthétique est, pour reprendre l'expression de Jameson, devenu partie prenante de la production marchande: "*aesthetic production today has become integrated into commodity production generally*"<sup>5</sup>. Et comme l'architecture est de tous les arts celui qui est, par nature, le plus proche de l'économie, rien d'étonnant à ce que l'architecture postmoderne se construise sous l'aile protectrice des firmes multinationales. À cet égard, elle n'aura jamais été un art d'opposition<sup>6</sup> comme le fut l'architecture moderne de l'entre-deux-guerres, alors qualifiée d'avant-garde. Elle n'est pas non plus un art d'élites comme le fut le modernisme avant que ne s'efface la frontière jadis marquée entre *high culture* et culture de masse (ou culture commerciale<sup>7</sup>) et n'émerge le populisme esthétique d'un R. Venturi<sup>8</sup>.

Mais qu'est-ce alors que le postmodernisme en aménagement? N'est-il qu'une "mystérieuse affaire de style" (éclectisme, kitch, etc.), ou bien est-il porteur d'un projet intellectuel et social à l'instar du modernisme, du moins avant que ce dernier ne se réduise dans les années soixante à une manière de bâtir? Pour le philosophe J. Habermas, la cause est entendue; il s'agirait en fait d'un antimodernisme qui

---

<sup>3</sup> L'architecte luxembourgeois, Léon Krier, qui vient de prendre la direction du célèbre Skidmore, Owings and Merrill Architectural Institute, s'est précisément donné pour mandat d'orchestrer la production d'une *Magna Carta of the Environment*, sorte de charte de Chicago des années 1990 formulant les fondements architecturaux et urbanistiques de l'aménagement à l'instar de la charte d'Athènes des années 1930. Il s'est également donné pour mission de pacifier et de réunifier la profession en promouvant la reconnaissance du pluralisme en architecture. Voir le numéro spécial d'*Architectural Design* consacré au postmodernisme, vol. 57, nos 1/2, 1987.

<sup>4</sup> M. Davis, "Urban Renaissance and the Spirit of Postmodernism", *New Left Review*, no 151, mai/juin 1985.

<sup>5</sup> F. Jameson, "Postmodernism, or the Cultural Logic of Late Capitalism", *New Left Review*, no 146, juillet/août 1984, p. 56.

<sup>6</sup> F. Jameson, "Postmodernism and Consumer Society", dans H. Foster (dir.), *The Anti-Aesthetic. Essays on Postmodern Culture*, Seattle, Bay Press, 1983, p. 124.

<sup>7</sup> F. Jameson, "Postmodernism and Consumer Society", *op.cit.*, p. 80-81.

<sup>8</sup> R. Venturi est un architecte américain renommé, auteur d'un livre qui suscita une vive polémique, *Learning from Las Vegas*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1972.

"sacrificed the tradition of modernity in order to make room for a new historicism"<sup>9</sup>.

Pour éclairer un tant soit peu ce débat sur les modèles en aménagement, il est intéressant d'examiner la manière dont ils s'inscrivent dans une dynamique sociale concrète, c'est-à-dire d'analyser des groupes sociaux porteurs de projets véhiculant des idées et des attitudes nouvelles face à la ville et à son cadre bâti d'une part, et de voir, d'autre part, comment ils participent à la configuration des rapports sociaux dans une société donnée. C'est à partir de ce genre d'approche que nous analyserons l'émergence et l'évolution des mouvements conservationnistes à Montréal, depuis la période de la rénovation urbaine — contre laquelle ils se sont constitués — jusqu'à nos jours. Nous proposons également de construire cet essai d'histoire de l'aménagement sur une hypothèse de travail qui consiste à dégager les modalités de combinaison de trois types d'enjeux: un programme urbanistique, une vision architecturale et un projet social<sup>10</sup>. Nous verrons qu'à Montréal les débats en aménagement se sont caractérisés à partir des années soixante par une dissociation progressive entre les trois types d'enjeux, dans une conjoncture politique hostile à l'urbanisme et réfractaire aux arts de la ville.

## 1 De l'entre-deux-guerres aux années soixante: la montée du modernisme sans panache

Les mouvements qui se sont constitués en faveur de la protection du patrimoine apparaissent dans le sillage des réactions suscitées par les opérations de rénovation urbaine entreprises à partir des années cinquante. À Montréal, comme ailleurs, ces mouvements ont joué un rôle décisif dans la critique du modernisme. Ce dernier s'était développé dans l'entre-deux-guerres mais il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour en voir se multiplier les applications à grande échelle dans les projets de villes nouvelles en Europe et dans les réaménagements des centre-ville en Amérique du Nord. À Montréal, les projets de rénovation urbaine conçus dans et autour des officines municipales dans les trois premières décennies du siècle<sup>11</sup> n'aboutissent à des réalisations majeures que dans les années cinquante. La forme de ces projets sera alors bien différente de celle envisagée initialement. Alors que dans les années trente les projets d'élimination des taudis menaient, sur papier du moins, à la reconstruction de logements de densité modérée, l'habitat ancien insalubre apparaît vingt ans plus tard comme une chance

---

<sup>9</sup> C'est en ces termes que J. Habermas qualifie les architectes qui furent invités pour la première fois à exposer leurs oeuvres à Biennale de Venise en 1980: "*I would describe it by saying that those who exhibited in Venise formed an avant-garde of reversed fronts*" (J. Habermas, "*Modernity. An Incomplete Project*", dans H. Foster, *op.cit.*, p. 3).

<sup>10</sup> S. Magri et C. Topalov, "De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur, 1905-1925. Étude comparative France, Grande-Bretagne, Italie, États-Unis", *Revue française de Sociologie*, vol. XXVIII, 1987.

<sup>11</sup> Notamment le plan Doucet en 1933 et le plan Armstrong en 1934.

à saisir pour changer de modèle de développement urbain. Dans un premier temps on songe à densifier les zones centrales en recourant à la typologie des tours et des barres<sup>12</sup>; dans un deuxième temps, on souhaite substituer à l'habitation des fonctions plus rentables et plus conformes à la vision qu'on a alors d'un centre-ville moderne.

Après la Seconde Guerre mondiale, la décentralisation industrielle et l'essor de la banlieue changent de manière substantielle les paramètres du développement urbain, et le déclin de la ville centrale lance aux intervenants montréalais de sérieux défis. Pendant près de deux décennies, les questions d'aménagement urbain vont pratiquement monopoliser la scène politique montréalaise, qu'il s'agisse de logement, de transport et de circulation, ou de réaménagement du centre-ville. Deux dossiers illustrent particulièrement bien la nature des enjeux et des débats des années quarante et cinquante. L'élargissement de ce qui deviendra le boulevard Dorchester (aujourd'hui René Lévesque) représente à l'époque une action structurante majeure pour l'avenir du centre-ville. On y planifie l'élimination des taudis pour y substituer une large voie de circulation et pour libérer des espaces susceptibles d'attirer de grands investissements privés. Un architecte français<sup>13</sup>, arrivé depuis peu à Montréal, tente en vain de proposer, avec l'appui du service d'urbanisme, un plan d'aménagement de Dorchester qui en fasse une version nord-américaine de l'avenue des Champs-Élysées, mais bordée d'une série de barres, selon une conception très proche des idées de Le Corbusier<sup>14</sup>. Mais à Montréal l'aménagement moderniste a beaucoup démoli et peu construit. Les Habitations Jeanne-Mance resteront le seul exemple d'ensemble résidentiel public de tours et de barres construit dans le centre-ville. Ce projet devait, à l'origine, inaugurer une série de treize opérations de rénovation urbaine dans le coeur de Montréal. La conjoncture politique ne permettra pas la réalisation de l'ensemble du plan.

Attardons-nous un moment sur le projet des Habitations Jeanne-Mance qui constitue sans nul doute un événement charnière dans l'histoire politique<sup>15</sup>. Il s'agit d'une opération de rénovation bulldozer visant à raser un secteur de taudis à proximité du centre-ville pour y construire 800 unités d'habitations à loyer modique dans une sorte de "cité radieuse" composée de cinq tours de 12 et 14 étages, et de barres, de terrains de jeux et de mini-parcs, etc., nécessitant une restructuration complète des îlots existants. Le projet est financé par le

---

<sup>12</sup> Les barres sont des immeubles résidentiels en rangée conçus sur un plan horizontal alors que les tours correspondent à la cité verticale.

<sup>13</sup> Il s'agit de A. Blouin qui dirige encore aujourd'hui un des plus importants bureaux d'architecture à Montréal.

<sup>14</sup> J. Tétreault et A. Germain, *L'élargissement du boulevard Dorchester*, rapport de recherche, Institut d'urbanisme, Université de Montréal, 1985.

<sup>15</sup> M. H. Choko, J.-P. Collin et A. Germain, "Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain, Montréal 1940-1960", *Urban History Review/ Revue d'histoire urbaine*, vol. XV, no 2 et vol. XV, no 3.

gouvernement fédéral en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, par la ville de Montréal et par le gouvernement provincial.

Ce projet est né de pressions faites en 1954 par un regroupement d'associations économiques, religieuses, communautaires, professionnelles et syndicales au sein d'un super-comité de citoyens pour attaquer le problème de l'habitat insalubre et des populations démunies qui y résident, et éventuellement développer l'habitation à loyer modique. L'idée d'un plan de rénovation de treize secteurs dans le centre de Montréal va cheminer au sein de l'administration publique en concertation avec les représentants du comité des 55 associations, selon un modèle corporatif<sup>16</sup>. La Chambre de commerce de Montréal, le Board of Trade et quelques professionnels de l'aménagement jouent un rôle non négligeable dans ce projet qui aboutit en 1956 au projet Dozois<sup>17</sup>. Mais auparavant, l'élection de Jean Drapeau à la mairie brise ce beau consensus, ou plus exactement permet aux opposants du projet de s'exprimer avec force sur la scène politique. Si l'on reprend les trois types d'enjeux dégagés précédemment, on peut résumer (au risque de simplifier) le débat de la manière suivante. Sur le plan urbanistique, Jean Drapeau s'oppose à cette barrière entre l'est et l'ouest du centre-ville que représenterait ce "mur de béton" (les tours de logements sociaux), entravant ainsi son projet d'extension du centre-ville vers l'est. Cette position est également défendue avec vigueur par les milieux d'affaires canadiens-français de l'est. Le maire s'oppose aussi à l'idée de construire de l'habitation au centre-ville qui devrait être réservé aux fonctions commerciales, administratives et culturelles (ce qui de fait sera entériné ultérieurement dans un règlement de zonage). Dans une proposition de rechange, Drapeau propose d'ériger sur le site Dozois une cité des ondes à proximité de la place des Arts (idée reprise par l'administration municipale actuelle) et de construire en périphérie, plus exactement au Domaine Saint-Sulpice, une cité-famille pour les familles canadiennes-françaises de classe moyenne (ce qui préfigure les projets assez récents construits à cet endroit dans le cadre de l'opération 20 000 logements).

Personne à l'époque ne se fait l'avocat de la mixité des fonctions dans l'espace central. Les arguments défendus par les adversaires de Drapeau concernent moins

---

<sup>16</sup> Rappelons qu'entre 1940 et 1960 une réforme de la charte de la ville de Montréal introduit une représentation fonctionnelle des intérêts politiques, unique dans l'histoire du pouvoir local /au Québec: une des trois classes de conseillers municipaux comprend des élus nommés par des organismes représentant le monde des affaires, le monde ouvrier, le milieu réformiste, les propriétaires et le monde de l'éducation. Voir J.-P. Collin et A. Germain, "Les transformations du pouvoir local à Montréal: retour historique sur quelques expériences d'aménagement", *Aménagement et développement, vers de nouvelles pratiques?*, Cahiers de l'ACFAS, no 38, 1986.

<sup>17</sup> P. Dozois préside le comité constitué pour étudier le problème de l'élimination des taudis et la construction de logements à prix modique. Ce n'est que plus tard que le projet prendra le nom d'Habitations Jeanne-Mance.

sa vision urbanistique que l'enjeu social: l'idée de logement social divise, en effet, profondément l'opinion publique. Et accepter de reconstruire des logements en périphérie, comme le voudrait Drapeau, c'est risquer de n'accommoder que des familles de classe moyenne et non la population défavorisée qui habite les taudis du secteur Dozois. L'enjeu concerne non seulement la redistribution des fonctions urbaines dans l'espace, mais aussi celle des groupes sociaux. Éliminer les taudis, c'est aussi une occasion de repousser en périphérie des catégories sociales jugées indésirables; en l'occurrence une population cosmopolite, non qualifiée, pauvre et dite socialement déracinée. Enfin, le débat est aussi architectural: les opposants au projet Dozois dénoncent un modèle résidentiel vertical comme particulièrement laid et inadapté aux besoins des familles nombreuses canadiennes-françaises. L'image "moderniste" du projet est en effet nettement déclarée: c'est "la cité radieuse au centre de Montréal".

On connaît la suite de l'histoire: Jean Drapeau sera battu aux élections de 1957, et les Habitations Jeanne-Mance seront terminées en 1961. Mais pour le mouvement urbaniste, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus. Son retour au pouvoir en 1960 coïncidera de manière non fortuite avec une fermeture progressive de la scène politique ainsi qu'avec un blocage systématique de la promotion de l'urbanisation. Ce qu'on a appelé le mouvement urbaniste, sorte de collusion hybride entre le milieu professionnel de l'aménagement, certains services de l'administration municipale, les milieux d'affaires et une partie de l'intelligentsia, qui avait déjà tenté en vain d'institutionnaliser l'urbanisme au début du siècle<sup>18</sup>, essuiera un deuxième échec à l'aube des années soixante. On n'assiste pas pour autant alors à la disparition de l'urbanisme en tant que pratique (pensons entre autres à la rénovation urbaine de la Petite Bourgogne). Les pratiques d'aménagement se développeront plutôt à l'échelle régionale et, dans le sillage de la Révolution tranquille, selon les politiques et les contrats accordés par le gouvernement provincial. Mais en tant qu'objet de débats sociaux sur la ville, ses formes et ses fonctions dans la société, l'aménagement des années soixante sera plutôt silencieux. Et les productions architecturales et urbanistiques de cette période, tout en allant dans le sens des dogmes modernistes sur le plan formel, n'en seront que des versions partielles et parfois médiocres, ou alors échapperont aux architectes locaux. C'est dire que les projets de rénovation urbaine qui susciteront de vives réactions dans les milieux conservationnistes ne représentent pas, tant s'en faut, l'avant-garde de la profession. Par ailleurs, il est important de noter que parmi les premiers défenseurs du patrimoine, on retrouvera nombre de professionnels qui avaient jadis défendu avec fougue le projet des Habitations Jeanne-Mance. Comment une génération de professionnels formés à l'école du modernisme allait-elle se retrouver, d'un coup, du côté des défenseurs de l'héritage?

---

<sup>18</sup> A. Germain, *Les mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle*, Université de Montréal, Les Cahiers du CIDAR, 1984.

## 2 L'institutionnalisation du patrimoine et la montée des héritiers: le tournant des années soixante-dix

On ne peut parler des mouvements en faveur de la protection du patrimoine comme de véritables mouvements sociaux au sens tourainien. Tout au plus s'agit-il de groupes de pression et d'associations de défense apparus à l'occasion de projets de rénovation urbaine à la fin des années soixante. Dans le cas du projet Cité Concordia, des résidants de statut social modeste, sinon marginal, aidés par quelques intellectuels progressistes et par des professionnels de l'aménagement s'opposent à de gros promoteurs immobiliers qui veulent démolir une zone résidentielle ancienne proche du coeur du centre-ville pour y substituer un ensemble immobilier de haute densité comprenant hôtel, commerces et habitations de luxe<sup>19</sup>. Le débat oppose une fonction d'usage et une fonction d'échange, une logique sociale des conditions de vie à une logique économique de rentabilité. Dans un sens, la question du patrimoine que soulevaient les maisons victoriennes menacées, était assez secondaire dans ce débat, mais elle permettait de faire appel à un argument formulé en termes d'intérêt public, et de réduire l'inégalité des forces en présence (de "gros" promoteurs contre de "petits" résidents) en allant chercher des alliances au-delà des intervenants strictement concernés par le conflit. Cela permit, de fait, de mobiliser des intellectuels et des professionnels qui commençaient à dénoncer une architecture soumise aux exigences des promoteurs. Devant la fermeture de la scène politique, il ne restait, à toute une jeune génération "montante" d'architectes et d'urbanistes, d'autre choix que celui de la résistance. Il ne faut pas oublier qu'au Québec l'absence traditionnelle des professionnels dans l'architecture de la vie quotidienne (habitat, etc.) ainsi que les clivages ethno-culturels présents dans la production des édifices publics et commerciaux, ont favorisé l'isolement social des architectes canadiens-français en même temps que le champ de l'architecture semblait privé de visibilité, de spécificité et d'unité. Autant de raisons donc pour ces jeunes architectes d'appuyer leurs collègues et les comités de citoyens au départ souvent anglophones et de faire alliance avec les autres exclus du système complexe de la production du cadre bâti: les usagers expropriés. On va donc voir se multiplier des groupes de pression et des associations où se côtoient architectes, étudiants, artistes, dames bénévoles et résidents délogés ou menacés de l'être.

Au début des années soixante-dix, on compte à Montréal une bonne vingtaine de groupes qui vont se rallier derrière la bannière d'Espaces verts (1971), de

---

<sup>19</sup> Le premier comité de citoyens de Milton-Park est fondé en 1968. On lira avec intérêt la narration de ce qui deviendra un des plus importants projet coopératif de rénovation sur le continent dans P. Lambert, "Land Tenure and Concepts of Architecture and the City: Milton-Park in Montreal", dans G.A. Stelter et A. F. J. Artibise (dir.), *Power and Place*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, p. 132-150.



Sauvons Montréal (1973) et d'Héritage Montréal (1975)<sup>20</sup>. La naissance de cette fédération qu'est Sauvons Montréal est liée à un événement politique: la démolition de la maison Van Horne pour la sauvegarde de laquelle s'était battue la Society for the Preservation of Great Places (Beaux Sites, en français!), et ce, quelques heures après l'octroi d'un permis municipal de démolition. C'est l'inertie du gouvernement provincial, qui avait pourtant adopté en 1972 la Loi sur les biens culturels, et surtout l'impuissance de l'administration municipale qui provoquent le regroupement Sauvons Montréal.

La percée politique, aussi inattendue qu'éphémère, du Rassemblement des citoyens de Montréal en 1974 viendra galvaniser cette mobilisation. Mais alors qu'au même moment un vent de réforme secouait et libérait l'administration municipale torontoise, Montréal devra encore attendre plus de dix ans, afin de sortir d'un régime politique qui aura au total boudé les architectes et les urbanistes locaux pendant près de trente ans!

C'est dans ce contexte que les groupes dits "conservationnistes" vont s'institutionnaliser et mener avec constance une action de plus en plus professionnelle.

Le champ d'action de Sauvons Montréal et d'Héritage Montréal s'élargit progressivement du soutien aux groupes de citoyens au lobbying auprès des responsables politiques jusqu'à l'éducation de l'opinion publique. Peu à peu ils rempliront également un rôle d'assistance technique et d'expertise, puis de formation<sup>21</sup>. Les batailles sont menées sur plusieurs fronts: les "monuments historiques", une politique du logement au centre-ville, la protection de l'environnement naturel, un urbanisme de planification et de consultation. Ces axes d'intervention apparaissent, il faut le noter, très tôt dans l'action de Sauvons

---

<sup>20</sup> Espaces verts est créé en 1971 pour lutter pour la préservation des propriétés des Sulpiciens. Citons parmi ces groupes: Bishop Street Tenants Association, Comité de conservation de Montréal, Community Design Group, Conservation Society of McGill University, Esplanade Residents Association, Faubourg Cherrier, Friends of Windsor Station, Greene Avenue Village Association, Green Spaces, Griffintown People's Association, Hadden Hall Tenants Association, Human Rights for Senior Citizens, Logeantoiné, Lower Westmount Citizens Committee, McGregor Avenue Tenants Association, Milton Park Citizens Committee, Montreal Society of Architecture, Save the Main Research Committee, Society for the Preservation, Stanley Street Committee, Saint-Hubert-Carré Saint-Louis Association, St. Urbain Community Center, Student Society McGill University, Terrasse Ontario, etc. Voir D. Gabeline, D. Lanken et G. Pape, *Montreal at the Cross Roads*, Montréal, Harvest House, 1975.

<sup>21</sup> À l'automne 1981, Héritage Montréal lance une série de cours du soir en rénovation. Ils seront donnés chaque année à un public considérable. Depuis l'an dernier, Héritage Montréal organise conjointement avec la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal une maîtrise en rénovation, restauration et recyclage, destinée cette fois aux professionnels.

Montréal et d'Héritage Montréal. Ce sont aujourd'hui les thèmes les plus importants du programme politique de la nouvelle administration municipale!

À cette institutionnalisation du patrimoine et de "l'idéologie de la réappropriation<sup>22</sup>", via les groupes de pression et les politiques gouvernementales, font écho des changements significatifs dans les pratiques urbaines, faisant du patrimoine une question culturelle puis un marché de biens valorisés.

Les temps de récession qui s'abattent sur l'économie montréalaise au milieu des années soixante-dix ralentissent les projets de rénovation urbaine et la transformation du centre-ville. Et ce sont les quartiers anciens périphériques du centre-ville qui vont lentement mais sûrement être le théâtre de changements majeurs à la remorque desquels se situera le discours architectural, comme nous le verrons. Il n'est pas question de traiter ici des utopies et des réalités de ce que l'on a appelé la reconquête des quartiers anciens par les nouvelles classes moyennes<sup>23</sup>. Quelle que soit son ampleur et par-delà la diversité des formes qu'il revêt, ce phénomène désigne une transformation du tissu social et du cadre bâti des quartiers centraux en déclin depuis plusieurs dizaines d'années. Ces quartiers sont convoités puis appropriés par des catégories sociales en mobilité sociale ascendante et dont le nombre croît rapidement à la faveur de la tertiarisation de l'économie et surtout du développement du secteur public.

Ces catégories que l'on a baptisées, faute de mieux, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, les nouvelles classes moyennes, prolifèrent dans les années soixante-dix, affirment leur présence au niveau politique local<sup>24</sup> et s'inventent une culture afin de mieux se reconnaître. Elles s'approprient le tissu urbain ancien qu'elles peuvent s'offrir avec les moyens modestes qui sont encore les leurs et qui peut servir de support d'identité collective dans la vie quotidienne. Alain Bourdin a fort justement noté qu'en dépit d'un discours sur l'histoire et sur la spécificité et l'identité des lieux historiques, ces classes moyennes finiront par faire de ces "nouveaux quartiers anciens" des lieux qui se ressemblent étrangement d'un pays à l'autre<sup>25</sup>. À force d'élargir et de banaliser la notion de patrimoine, la dimension proprement historique va en prendre un coup, la restauration des maisons

---

<sup>22</sup> J.-C. Marsan, *Montréal. Une esquisse du futur*, Montréal, IQRC, 1983.

<sup>23</sup> Voir, entre autres, les travaux de Francine Dansereau et Marc Choko: F. Dansereau et M. Choko, *Restauration résidentielle et copropriété au centre-ville de Montréal*, INRS-Urbanisation, études et documents, no 53, 1987; F. Dansereau et D. L'Écuyer, *Réanimation, reconquête, reconversion*, Montréal, INRS-Urbanisation, rapport de recherche, no 10, 1987.

<sup>24</sup> J.-P. Collin et J. Léveillé, "Le pragmatisme des nouvelles classes moyennes et l'urbain", *Revue internationale d'action communautaire*, no 13, 1985, p. 95-102; R. Morin, *Réanimation urbaine et pouvoir local*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987; A. Germain, "Sociologie du retour en ville", *Continuité*, printemps 1984, p. 35-38.

<sup>25</sup> A. Bourdin, *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF, 1984.

aboutissant souvent à un "surréalisme historique dans la mesure où elle conduit à faire voisiner des façades remises à neuf qui n'ont jamais été neuves en même temps<sup>26</sup>. La dimension culturelle est ici bien différente de celle mise de l'avant dans les politiques gouvernementales sur les biens culturels. Le rapport érudit au patrimoine bâti joue fort peu dans les conduites résidentielles. Il s'agit plutôt d'un patrimoine à valoriser et à consommer. Et il ne faut pas sous-estimer la signification économique dont on va bientôt parer le patrimoine qui ne se limite plus désormais aux institutions publiques et aux résidences anciennes mais qui inclut aussi les façades commerciales.

Ce vaste phénomène d'appropriation des quartiers anciens par les classes moyennes se fait, en partie, aux dépens des "anciens résidents", d'origine sociale souvent fort modeste, qui n'ont alors d'autres choix que de se reloger ailleurs. Ce processus de gentrification (qui n'est pas propre à Montréal, il va sans dire) sera pratiquement passé sous silence jusque dans les années quatre-vingt. Bien que plus récent qu'aux États-Unis, il est étonnant de constater à quel point ce thème sera absent des initiatives prises par les groupes en faveur du patrimoine, comme si on ne faisait aucun lien entre la transformation du centre-ville et celle des quartiers périphériques.

Pourtant, ce qu'on serait tenté d'appeler une "haussmannisation" spontanée (réinstallation des classes moyennes dans la ville centrale) engendre des coûts sociaux importants dont on ne parle guère. C'est que la problématique du patrimoine se vide de son contenu social et est récupérée par l'architecture dans ses contenus culturels. En d'autres termes, la dissociation entre les enjeux sociaux et architecturaux s'installe progressivement. À l'encontre des traditions modernistes qui ont multiplié des ensembles autarciques clos sur eux-mêmes, tournant le dos à la ville et à sa trame ancestrale, prennent forme de nouveaux courants en architecture; le contextualisme suivi du rationalisme. L'architecture contextualiste redécouvre les rapports qui se nouent entre l'édifice et son environnement<sup>27</sup>, mais non ceux qui lient le bâti et son usager.

À partir de la fin des années soixante-dix, le discours architectural d'avant-garde témoigne d'un repli culturel. On y privilégie la fonction de représentation de l'architecture face à une mémoire collective en quête d'identité<sup>28</sup>, on déplore la pauvreté de la charge symbolique de l'architecture contemporaine. Or, la critique de l'architecture véhiculée implicitement au moins par les mouvements "conservationnistes" débordait le seul plan des fonctions culturelles. Ce qui n'était au début qu'une revendication de protection des monuments du passé avait

---

<sup>26</sup> J. Rémy, "Retour aux quartiers anciens", *Recherches sociologiques*, vol. XIV, no 3, 1983.

<sup>27</sup> D. Marchand, "L'après-modernisme", *Continuité*, numéro cité.

<sup>28</sup> Les écrits de l'architecte Melvin Charney en sont un bon exemple. Voir notamment "À qui de droit: au sujet de l'architecture contemporaine au Québec", *ARQ*, janvier/février 1982.

rapidement pris la forme d'un projet, certes confus et ambigu, de défense de la qualité du cadre de vie et d'implication des usagers.

### 3 Le retour de l'architecture

La fin des années soixante-dix est marquée par une conjoncture qui n'est pas sans évoquer celle des années cinquante. Hantées par le déclin démographique et économique de la ville centrale, les autorités municipales lancent une série d'opérations qui vont modifier le paysage urbain de certains quartiers. L'opération 20 000 logements et le programme d'intervention en quartiers anciens visent à garder et à attirer dans les quartiers centraux des populations susceptibles de s'installer en banlieue. On mise sur les effets incitatifs de mesures relativement souples et ponctuelles qui diffèrent des opérations lourdes et coûteuses des années soixante. Certaines vont fournir aux architectes l'occasion de donner enfin la mesure de leur talent dans le domaine de l'habitation dont ils étaient, rappelons-le, depuis longtemps tenus à l'écart.

Puis, au milieu des années quatre-vingt, la construction redémarre au centre-ville. Et deux nouveautés vont s'imposer dans les manières de traiter le cadre bâti: la restauration-recyclage de prestige et le postmodernisme. Essayons d'en dégager la signification pour le renouvellement des pratiques d'aménagement.

La diffusion des pratiques de restauration et le support offert à cette fin par divers programmes gouvernementaux ouvrent aux architectes un nouveau marché. Les plus réputés ne se limiteront pas au domaine résidentiel et entreprendront des opérations complexes de recyclage pour le compte de sièges sociaux prestigieux (Alcan, Johnson & Johnson, etc.). Ces nouvelles pratiques apparaissent peut-être moins glorieuses pour une profession attachée à la monumentalité de ses œuvres comme à autant de signes de la supériorité de son statut dans la production du cadre bâti. Mais compte tenu de l'audience acquise dans l'opinion publique par les mouvements conservationnistes, c'est aussi une manière de reconquérir aux yeux du public une légitimité durement ébranlée depuis la remise en question du modernisme. Une conception du patrimoine élargie aux quartiers anciens ne portait-elle pas, en effet, en creux une critique de l'architecture d'aujourd'hui incapable de faire mieux que ce qui s'était déjà fait? Le patrimoine servirait-il à protéger contre les agressions de l'architecture? En sensibilisant l'opinion publique à l'importance de l'environnement urbain et de son aménagement, les mouvements conservationnistes n'ont pas nécessairement fait la promotion de la profession<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> J. L. Robillard, dans un article percutant sur l'évolution de l'architecture au Québec, évoque le "populisme" d'Héritage Montréal qui préfère promouvoir l'auto-restauration des logements par les cours de vulgarisation plutôt que d'apporter son appui au développement et à la réorientation de la profession ("Pièces sur pièces. Mots pour mots. Le Hapening de l'architecture au Québec, An 1987", *ARQ*, no 40, 1987).

Rien d'étonnant dès lors à ce que les architectes villipendent volontiers les défenseurs de l'héritage surtout lorsque ceux-ci s'érigent en juges de la qualité de l'architecture<sup>30</sup>. Pourtant, la visibilité sociale de l'architecture n'est-elle pas à ce prix?

Par ailleurs, le regain d'intérêt pour l'histoire sous toutes ses formes — qui n'est évidemment pas étranger à la popularité des mouvements de protection du patrimoine — a contribué de façon très nette au renouvellement du langage architectural dans sa version postmoderne. Délaissant le purisme du fonctionnalisme pour retrouver tout à la fois le sens du décor, l'histoire comme réservoir de citations, le vernaculaire comme source d'inspiration et le contexte comme opportunité de dialogue avec l'environnement, l'architecture redécouvre les vertus de la ville traditionnelle et de l'esthétique<sup>31</sup>. Mais à l'inverse du modernisme qui partait du principe de la table rase et du classicisme qui procédait par ensembles urbains intégrés, l'architecture postmoderne semble se mouvoir dans la fragmentation et la discontinuité en l'absence de système capable d'unifier sa démarche. Stade transitoire ou style achevé, le postmodernisme et son avenir ne font pas l'unanimité. L'éminent critique Charles Jencks constate comme à regret dans un récent numéro de la revue *Architectural Design* que "*we are thus left with the conclusion that discontinuity is a legitimate, if limited strategy for art and architecture in a pluralist age*"<sup>32</sup>.

La percée du postmodernisme dans l'architecture montréalaise est assez tardive, mais elle imprègne d'emblée autant la conception des tours à bureaux au centre-ville que les constructions résidentielles d'échelle modeste. Ce mouvement semble cependant s'inscrire dans la poursuite d'une tendance à autonomiser le langage de l'architecture. Ce qui pour certains représente une forme heureuse de rationalisme est vivement critiqué par d'autres<sup>33</sup>. En ce qui nous concerne, ce mouvement suscite deux remarques. D'une part, il ne semble plus avoir d'épaisseur sociale. N'est-ce pas le sens du paradoxe qui conduit un Ricardo Bofill à battre, en France, le modernisme sur son propre terrain, celui des HLM? Quels que soient les défauts et les limites du modernisme, son avant-garde était animée par un projet social qui n'a plus d'équivalent dans les débats actuels.

---

<sup>30</sup> Sauvons Montréal décerne depuis plusieurs années des prix orange et des prix citron dans le domaine de l'aménagement.

<sup>31</sup> Voir les articles de R. Bisson et D. Marchand sur le postmodernisme dans l'architecture québécoise dans *Continuité*, no 29, 1985.

<sup>32</sup> C. Jencks, "Post-Modernism and Discontinuity", *Architectural Design*, vol. 57, nos 1/2, p. 8.

<sup>33</sup> "*Voilà le danger principal qui menace cette architecture postmoderne: poursuivre la forme pour la forme, l'image pour l'image, au mépris des contextes et des besoins de la vie urbaine*". (J.-C. Marsan, "Past-moderne ou postmoderne? Une architecture en quête d'urbanité", *Le Devoir*, 11 juillet 1987).

D'autre part, le fossé qui sépare, au Québec, l'architecture et l'urbanisme apparaît aujourd'hui plus important que jamais. L'architecture postmoderne proclame sa nostalgie de la ville, certes, mais de quelle ville? D'une forme urbaine faite de façades et de trames? Ou d'un ensemble de forces, d'activités et d'usages? À la décharge des architectes, il faut reconnaître qu'il n'y a pas d'équivalent postmoderne en urbanisme<sup>34</sup>. La pensée urbanistique entretient encore avec la ville traditionnelle un rapport didactique dans lequel elle apparaît comme un simple contre-modèle des crédos fonctionnalistes. À titre d'exemple, là où le mouvement moderne parlait de séparation des fonctions, on invoque à présent la mixité des fonctions. C'est que les seuls éléments nouveaux introduits dans la pensée urbanistique l'ont été dans le sillage des débats sur le patrimoine à partir du moment où celui-ci a cessé de désigner exclusivement des bâtiments pour englober le tissu urbain. L'urbanisme professionnel étant jusqu'à un certain point banni des officines de l'administration municipale, il n'y avait pas d'autres lieux où en parler qu'au sein des groupes de pression comme Sauvons Montréal et Héritage Montréal. Les groupes de protection du patrimoine vont en quelque sorte fonctionner comme une école d'aménagement, formant une nouvelle génération de professionnels et une "nouvelle" doctrine de l'aménagement.

Et lorsque le RCM remportera la victoire aux élections municipales de 1986, c'est par la grande porte que la question du patrimoine et la promotion de l'urbanisme feront leur entrée à l'hôtel de ville.

#### 4 Le défi urbanistique

Au milieu des années quatre-vingt, le portrait social de Montréal se consolide. Les nouvelles classes moyennes qui se définissaient comme des héritières ont hérité! Le patrimoine est à elles. Elles se sont installées dans les quartiers anciens et vont bientôt régner à l'hôtel de ville. Le patrimoine sera, tout comme le design urbain, un thème politique privilégié dans le programme du RCM, car il semble pouvoir fonder un rapprochement entre les nouvelles classes moyennes et les élites sociales dominantes sur le plan économique. Les premières ont en effet poursuivi leur ascension sociale réussissant notamment à transformer leur capital culturel en capital économique. Une bonne partie d'entre elles possèdent aujourd'hui un patrimoine immobilier qui a pris de la valeur et qu'elles ont à coeur de valoriser. Quant aux élites du milieu des affaires, du haut de leurs acquis économiques et financiers, elles sont aujourd'hui sensibles à la culture et aux atouts que représente le prestige de leur environnement urbain.

On se croirait d'ailleurs revenu à la belle époque de l'embellissement civique et des efforts déployés alors par les villes pour magnifier leur cadre bâti afin d'exprimer leur prospérité dans un contexte de concurrence urbaine féroce. La

---

<sup>34</sup> A. Germain et J.-P. Guay, "Urbanisme. Le défi postmoderne", *Continuité*, numéro cité.

montée du design urbain, sorte de champ intermédiaire entre l'architecture et l'urbanisme évoque d'ailleurs l'esprit du *Movement City Beautiful* du début du siècle, avant que ne se forme et ne s'affirme le mouvement moderne. Dans les deux cas, les préoccupations sont monopolisées par le réaménagement de la centralité dans une optique de mise en valeur qui avantage autant l'économie que la culture. L'éclosion de cette nouvelle pratique de l'aménagement au Québec est favorisée par les professionnels qui se sentent aujourd'hui plus proches des positions d'une chambre de commerce que de celles d'un comité-logement de quartier. C'est que la nouvelle conjoncture tant politique que socio-économique leur ouvre de nouvelles perspectives de carrière.

À partir du moment où l'urbanisme a droit de cité dans l'appareil municipal, il n'est guère étonnant de voir le patrimoine occuper une place stratégique dans les politiques urbaines<sup>35</sup> en même temps que sont cooptés au sein de l'appareil municipal des "conservationnistes" de la première heure. Mais de nouveaux défis se profilent à l'horizon qui ne trouveront sûrement pas de réponse dans le formalisme de l'aménagement contemporain. L'urbanisme devra tôt ou tard participer au débat qui commence à se tenir sur les fonctions et les usages, et les intérêts sociaux qui y sont liés, en relation avec la restructuration de certains espaces urbains en déclin (ce que les Français appellent des friches urbaines), comme c'est plus particulièrement le cas dans les anciens quartiers industriels proches du centre-ville. Et si l'on commence à parler de patrimoine industriel à Montréal depuis quelque temps, on notera que d'ores et déjà le discours sur la protection du patrimoine cède la place à celui sur la mise en valeur et sur le recyclage et que la problématique architecturale cède devant la problématique urbanistique. C'est que les enjeux sont à l'évidence moins de l'ordre des fonctions urbaines différentes auxquelles peuvent servir les bâtiments industriels anciens.

L'usine ancienne désaffectée devient l'occasion de réfléchir sur la place et la fonction de l'industrie dans la ville et plus largement sur l'articulation des différentes activités urbaines entre elles. Le recyclage des usines en milieu urbain soulève déjà à Montréal de beaux débats sur la "signification de la ville" (*the urban meanings* pour reprendre l'expression de M. Castells)<sup>36</sup>. Pendant que les résidents des quartiers industriels en déclin revendiquent le droit de vivre et de travailler en ville, des promoteurs réalisent des plans de recyclage des édifices industriels à des fins résidentielles pour accommoder les styles de consommation de clientèles aisées séduites par les avantages de localisation de nouvelles formes d'habitat à proximité des équipements culturels et récréatifs du centre.

---

<sup>35</sup> Le principal concept du plan de l'arrondissement-centre que vient de soumettre la ville de Montréal à la consultation publique consiste à concentrer le centre des affaires et surtout les immeubles en hauteur de manière à protéger les zones adjacentes, d'intérêt potentiellement patrimonial. Ce concept avait déjà été proposé il y a quelques années par Héritage Montréal.

<sup>36</sup> M. Castells, *The City and the Grass Roots*, Berkeley, University of California Press, 1983.

Des disparités sociales très grandes risquent de déchirer ces quartiers, reflétant ainsi le fossé qui se creuse de plus en plus entre les secteurs les plus modernes de la société (où évolue une bonne partie de cette nouvelle culture) et les secteurs les plus traditionnels et/ou les plus marginalisés. Les choix à faire quant au sort du cadre bâti en supposent d'autres sur les types de développement et de redéveloppement à promouvoir dans ces zones en transition dont la localisation, à proximité du centre-ville, ne peut laisser indifférent. Dans quels termes s'engagera le débat du point de vue de l'aménagement? Assistera-t-on à une réarticulation des enjeux architecturaux, sociaux et urbanistiques, et dans l'affirmative qui en sera porteur?

Quelle que soit l'issue du débat, on peut dire doré et déjà qu'elle risque d'être lourde de conséquences pour l'avenir des quartiers anciens... et pour celui de l'aménagement!

**Annick GERMAIN**  
**Institut d'Urbanisme**  
**Université de Montréal**